Monsieur Jean Gaeremynck
Président de la Commission des Sondages
Conseil d'État
Place du Palais Royal
75001 PARIS

PARIS, le 13 novembre 2026

Monsieur le Président,

Je me permets de vous faire parvenir ci-jointe la notice technique relative au sondage sur **« L'instauration de peines de prison ultra-courtes pour sanctionner les jeunes impliqués dans les violences en marge des mobilisations lycéennes » diffusé le 14 novembre sur CNews, Europe 1 et le Journal du Dimanche (JDD).**

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

Julie Gaillot

Directrice du Pôle Society de l'Institut CSA

NOTICE TECHNIQUE

Nom du client :	CNews / Europe 1 / Le Journal du Dimanche (JDD)
Dates de l'enquête :	Du 12 au 13 novembre 2026
Date de publication :	Le 14 novembre 2026

Echantillon national représentatif de 1010 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Pour ce sondage, les panélistes ont été dédommagés sous forme de points : 20 points, soit l'équivalent de 20 centimes.

Nombre de personnes interrogées :	1010 personnes
Mode d'administration du questionnaire :	Par Internet sur panel en ligne (panel CSA)
Type de sondage :	Ad hoc
Méthode de redressement :	Socio démographiques sur critères de quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, région, catégorie d'agglomération) et vote au premier tour de l'élection présidentielle 2022
Taux de non-réponse :	0,7%

Ce document présente les résultats d'une étude respectant les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Comme toute étude publiée, la notice de cette enquête est consultable sur le site de la Commission des sondages.
Pour citer ce sondage, il est obligatoire d'en mentionner a minima les émetteurs « Institut CSA pour CNews, Europe 1 et le JDD », l'échantillon et le mode de recueil (cf. mentions ci-dessus).

Marges d'erreur statistique

Pour un échantillon de 1000 personnes, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95% :

Pour un pourcentage de :	5%	10%	20%	30%	40%	50%
La marge d'erreur est de :	+/-1,4	+/-1,9	+/-2,5	+/-2,8	+/-3,0	+/-3,1
Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :	3,6 et 6,4	8,1 et 11,9	17,5 et 22,5	27,2 et 32,8	37,0 et 43,0	46,9 et 53,1

Pour un pourcentage de :	60%	70%	80%	90%	95%
La marge d'erreur est de :	+/-3,0	+/-2,8	+/-2,5	+/-1,9	+/-1,4
Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :	57,0 et 63,0	67,2 et 72,8	77,5 et 82,5	88,1 et 91,9	93,6 et 96,4

Exemple de lecture : pour un résultat observé de 50%, il y a 95% de chances pour que le résultat réel soit compris entre 46,9% et 53,1%.

Questionnaire :

Q1. Faut-il instaurer des peines de prison ultra-courtes de quelques jours pour sanctionner rapidement les jeunes impliqués dans les violences en marge des mobilisations lycéennes ?

Base : 1 010 répondants

- Oui
- Non

PROXPART. Parmi les partis politiques suivants, pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ?

- Lutte Ouvrière
- Le NPA, Nouveau Parti Anticapitaliste
- Le Parti Communiste
- La France insoumise
- L'Après de Clémentine Autain, Raquel Garrido et Alexis Corbière
- Debout ! de François Ruffin
- Le Parti Radical de Gauche
- Génération.s de Benoît Hamon
- Le Parti Socialiste
- Place Publique de Raphaël Glucksmann
- Les Ecologistes (ex-Europe Ecologie / Les Verts)
- Un autre parti écologiste
- Le Parti Animaliste
- Renaissance d'Emmanuel Macron (ex-En Marche)
- Le MoDem – Mouvement Démocrate
- Horizons, le parti d'Edouard Philippe
- Les Centristes / Le Nouveau Centre d'Hervé Morin
- L'UDI - Union des Démocrates et Indépendants
- Les Républicains
- Debout la France
- L'UDR – Union des Droites pour la République, le parti d'Eric Ciotti
- Les Patriotes de Florian Philippot

- L’Union Populaire Républicaine (UPR) de François Asselineau
- Le Rassemblement National
- Reconquête, le parti d’Eric Zemmour
- Aucun
- Ne se prononce pas

PRES2022T1. Le dimanche 10 avril 2022 avait lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Pouvez-vous me dire pour lequel des candidats suivants vous avez voté ?

- Nathalie ARTHAUD
- Philippe POUTOU
- Fabien ROUSSEL
- Jean-Luc MÉLENCHON
- Anne HIDALGO
- Yannick JADOT
- Emmanuel MACRON
- Valérie PÉCRESSE
- Jean LASSALLE
- Nicolas DUPONT-AIGNAN
- Marine LE PEN
- Éric ZEMMOUR
- Vous avez voté blanc ou nul
- Vous n'avez pas voté, vous êtes abstenu
- Vous n'étiez pas inscrit sur les listes électorales
- Vous ne souhaitez pas vous prononcer

Résultats bruts et redressés :

	Brut	Redressé
Sexe		
Total	**1010**	**1010**
Hommes	46,9%	47,8%
Femmes	53,1%	52,2%
Age de l'interviewé		
Total	**1010**	**1010**
ST Moins de 35 ans	**23,1%**	**24,9%**
18 à 24 ans	5,9%	10,1%
25 à 34 ans	17,1%	14,8%
35 à 49 ans	22,6%	24,3%
ST 50 ans et plus	**54,4%**	**50,8%**
50 à 64 ans	26,1%	24,8%
65 ans et plus	28,2%	26,0%
CSP Répondants		
Total	**1010**	**1010**
CSP +	33,7%	31,5%
CSP -	28,9%	28,2%
Inactifs	37,4%	40,3%
UDA 5		
Total	**1010**	**1010**
IDF	20,3%	18,5%
Nord est	19,4%	21,8%
Nord ouest	21,2%	22,9%
Sud ouest	13,4%	11,5%
Sud est	25,7%	25,4%
Taille d'Agglomération		
Total	**1010**	**1010**
Commune rurale (Inf. 2000 hab.)	22,4%	21,3%
De 2000 à 19 999 hab.	16,0%	17,9%
De 20 000 à 99 999 hab.	13,5%	13,6%
Plus de 100 000 hab.	30,2%	30,8%
Agglomération Parisienne	17,9%	16,4%
PRESID1 - 2022 - Base exprimés		
Total	**794**	**794**
ST Exprimés	**100,0%**	**100,0%**
Nathalie ARTHAUD	1,5%	0,6%
Philippe POUTOU	0,9%	0,8%
Fabien ROUSSEL	3,7%	2,3%
Jean-Luc MÉLENCHON	13,5%	22,0%
Anne HIDALGO	3,5%	1,8%
Yannick JADOT	4,5%	4,6%
Emmanuel MACRON	27,6%	27,9%
Valérie PÉCRESSE	7,3%	4,8%
Jean LASSALLE	3,0%	3,1%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	2,0%	2,1%
Marine LE PEN	27,2%	23,2%
Éric ZEMMOUR	5,3%	7,1%

	Brut	Redressé
Faut-il instaurer des peines de prison ultra-courtes de quelques jours pour sanctionner rapidement les jeunes impliqués dans les violences en marge des mobilisations lycéennes ?		
Total	**1010**	**1010**
Oui	74,3%	72,4%
Non	25,0%	26,9%
Ne se prononce pas	0,7%	0,7%

	Brut	Redressé
PROXIMITE PARTISANE		
Total	**1010**	**1010**
Extrême gauche	**1,4%**	**1,1%**
Lutte Ouvrière	1,0%	0,7%
Le NPA, Nouveau Parti Anticapitaliste	0,4%	0,4%
Gauche	**21,8%**	**25,6%**
Le Parti Communiste	1,9%	1,7%
La France insoumise	7,0%	10,9%
L'Après de Clémentine Autain, Raquel Garrido et Alexis Corbière	0,5%	0,3%
Debout ! de François Ruffin	0,8%	1,0%
Le Parti Radical de Gauche	0,3%	0,2%
Génération.s de Benoît Hamon	0,8%	1,0%
Le Parti Socialiste	5,2%	5,1%
Place Publique de Raphaël Glucksmann	2,7%	2,4%
Les Ecologistes (ex-Europe Ecologie / Les Verts)	2,6%	2,8%
Le Parti Animaliste	1,4%	1,4%
Majorité présidentielle	**10,3%**	**10,0%**
Renaissance (ex-En Marche)	6,2%	6,0%
Le MoDem – Mouvement Démocrate	1,3%	1,3%
Horizons, le parti d'Edouard Philippe	2,8%	2,7%
Les Centristes / Le Nouveau Centre d'Hervé Morin	0,2%	0,2%
Droite	**9,6%**	**8,1%**
L'UDI - Union des Démocrates et Indépendants	0,9%	0,7%
Les Républicains	7,7%	6,4%
Un autre parti écologiste	0,2%	0,2%
Debout la France	0,8%	0,7%
L'UDR – Union des Droites pour la République, le parti d'Eric Ciotti	0,9%	0,8%
Les Patriotes de Florian Philippot	0,8%	0,9%
L'Union Populaire Républicaine (UPR) de François Asselineau	0,2%	0,2%
Rassemblement National + Reconquête	**23,6%**	**22,4%**
Le Rassemblement National	20,8%	18,8%
Reconquête, le parti d'Eric Zemmour	2,8%	3,6%
Aucun	24,7%	24,1%
Ne se prononce pas	5,2%	5,3%